

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 6
 votants 10

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Jacques JOUANS et Elvina SAVIOUX

Absents : Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Éric DOURNON, Valérie MARTINET et Nadine VERNEY

Pouvoir : Brigitte ARNAUD à Mariane MICHEL, Éric DOURNON à Michel VACCON, Valérie MARTINET à Elvina SAVIOUX et Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Création d'emplois saisonniers pour la saison d'hiver 2022/2023 dans les différents services communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de recruter du personnel saisonnier pour la saison d'hiver 2022/2023 afin de faire face aux besoins des différents services à vocation touristique.

Monsieur le Maire propose, à cet effet, de recruter le personnel suivant :

Service Culturel :

- 4 Agents polyvalents à temps complet

Bâtiment communal :

- 1 Agent d'accueil à temps complet pour le point « Accueil » situé dans le bâtiment communal

Service Technique :

- 2 Agents techniques à temps complet

Pôle Enfance :

Section multi-accueil :

- 4 Agents diplômés (Auxiliaire de puériculture, Infirmière, EJE) – A temps complet
- 3 Animateur(trice) CAP Petite Enfance ou AEPE — A temps complet

Section Centre de Loisirs :

- 3 Animateurs(trices) BAFA – A temps complet
- 2 Animateurs(trices) BAFA – en renfort durant les vacances scolaires

Restauration collective :

- 1 Agent polyvalent en renfort

Pôle Sports Loisirs:

- 2 Maîtres-Nageur-Sauveteur – A temps complet
- 2 Agents d'Accueil polyvalent – A temps complet

- 1 Agent polyvalent en renfort Accueil et SPA

Service Entretien :

- 2 Agents polyvalents – A temps complet

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 3, 2^{ème} alinéa ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter du personnel pour la saison touristique de cet hiver ;

Sur le rapport du Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés,

- Décide de créer 27 emplois saisonniers à temps complet pour la prochaine saison d'hiver 2022/2023, répartis dans les différents services évoqués ci-dessus.
- Autorise le Maire à recruter le personnel nécessaire et à conclure les contrats de travail afférents.
- Dit que les crédits seront prélevés à l'article 6413 du budget communal.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision et la signature des contrats à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le 11/10/22

Le Maire,


Yves GENEVOIS





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : **VAUJANY MAIRIE**

Utilisateur : **GENEVOIS Aurélie**

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	12_071022_17
Date de la décision :	2022-10-07 00:00:00+02
Objet :	Création d'emplois saisonniers pour la saison d'hiver 2022/2023 dans les différents services municipaux
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1.1.1 - Créations et suppressions de postes
Identifiant unique :	038-213805278-20221007-12_071022_17-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213805278-20221007-12_071022_17-DE-1-1_0.xml	text/xml	1019
Nom original :		
Création emplois saisonniers saison hiver.pdf	application/pdf	365570
Nom métier :		
99_DE-038-213805278-20221007-12_071022_17-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	365570

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 octobre 2022 à 11h44min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 octobre 2022 à 11h45min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 octobre 2022 à 11h45min16s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 octobre 2022 à 11h45min28s	Reçu par le MI le 2022-10-13